

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception : 31/05/2018	Dossier complet le : 	N° d'enregistrement : 2018-ARA-DP-01304

1. Intitulé du projet

Commune d'Irigny - Aménagement d'un espace modes doux en bord de la rue de Boutan et extension d'un parking à l'ouest.

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
6°a: Infrastructures routières -Construction de routes classées dans le domaine routier de l'Etat, des départements, des communes et des établissements publics de coopération intercommunale.	Requalification d'une place et d'une route existante.
41°a: Aires de stationnement ouvertes au public	Aire de stationnement ouvertes au public de 50 unités et plus

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Création d'un itinéraire pour les modes doux en accotement de la rue de Boutan à Irigny, sur une longueur d'environ 220m, en continuité du trottoir modes doux de la route de Brignais et qui se raccordera sur le trottoir existant à hauteur des courts de tennis.

Ce projet prévoit également le réaménagement des parkings en concassé existants à l'ouest de la rue de Boutan. Un parking paysager sera créé en lieu et place et s'étendra de la route de Brignais jusqu'à la route de Vourles.

4.2 Objectifs du projet

Les objectifs principaux de l'aménagement sont les suivants :

- sécuriser le chemin de Champvillard en reportant le trafic de desserte du pôle sportif vers la rue de Boutan, y compris les transports en communs (cars scolaires)
- aménager un parking VL et TC qui permette notamment le demi-tour des cars,
- sécuriser le cheminement des modes actifs le long de la rue de Boutan et assurer le raccordement sur les infrastructures existantes.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le projet prévoit l'aménagement d'un espace modes actifs, d'une longueur de près de 230 m le long de la rue de Boutan. Cet aménagement assurera une continuité d'itinéraire entre:

- le trottoir existant le long de la rue de Boutan au sud de l'aménagement,
- le trottoir et l'espace modes doux de la route de Brignais au nord,
- le chemin de Champvillard, à l'est, sur sa section fermée à la circulation des véhicules.

Il permettra ainsi que rejoindre le pôle sportif.

Un parking paysager est également prévu à l'ouest de la rue de Boutan. L'aménagement s'étendra de la route de Brignais à la route de Vourles. La surface d'aménagement disponible est proche de 8000m². Le parti d'aménagement paysager retenu permettra une bonne intégration de l'infrastructure dans son environnement.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le parking servira pour la desserte du pôle sportif. Aussi, la majorité du trafic correspondant sera reporté du chemin de Champvillard à la rue de Boutan ce qui permettra une pacification du chemin de Champvillard.

Le projet viendra également améliorer la sécurité des différents modes de déplacements, et notamment les modes doux par la création d'un espace dédié le long de la rue de Boutan et par le traitement de la traversée entre le parking nouvellement créé et le pôle sportif.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
- création d'une liaison modes actifs - aménagement d'un parking paysager	230m de longueur environ 8000m ² d'emprise totale aménagée

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Rue de Boutan sur la commune
d'Irigny

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Pour les catégories 5° a), 6° a), b)
et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b),
22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de
l'annexe à l'article R. 122-2 du
code de l'environnement :

Point de départ :

Long. 4 5 ° 6 7 ' 1 5 " 0 2 Lat. 4 ° 8 0 ' 9 9 " 1 4

Point d'arrivée :

Long. 4 5 ° 6 6 ' 9 5 " 3 4 Lat. 4 ° 8 1 ' 0 2 " 6 0

Communes traversées :

Irigny

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation
environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les
différentes composantes de votre projet et
indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Seul existe un plan d'environnement sonore à l'échelle de la Métropole de Lyon. La cartographie sonore existante (2012) montre des niveaux de bruits actuels inférieurs à 65 dB(A) sur la rue de Boutan et à ses abords.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune d'Irigny est couverte par le PPRT de la vallée de la chimie approuvé le 19/10/2016 mais la zone de projet n'est pas concernée. La commune d'Irigny est impactée par le PPRi Rhône Aval approuvé le 5 juin 2008 mais la zone de projet n'est pas concernée.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe à environ 15km du site N2000 le plus proche au nord (pelouses, milieux alluviaux et aquatiques de l'île de Miribel-Jonage) et à plus de 20km de celui le plus proche au sud (Vallons et combes du Pilat rhodanien). Ils ne présentent pas de lien fonctionnel avec le site d'étude.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'équilibre déblai / remblai pour la réalisation du projet reste à définir.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'équilibre déblai / remblai pour la réalisation du projet reste à définir.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site d'étude ne présente qu'un enjeu faible pour la biodiversité. Les inventaires préalables réalisés au droit de la zone d'étude (voir annexe 7) ont permis d'observer plusieurs espèces protégées d'avifaune, mais aucun habitat remarquable. Au regard de l'environnement proche de la zone d'étude, les éventuelles espèces en présence retrouveront des milieux identiques à proximité immédiate du site. Par ailleurs, une attention particulière sera portée aux espèces végétales à mettre en place dans le cadre du projet qui seront adaptées à la faune présente.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet impacte environ 5500m ² d'espaces agricoles dans le cadre de l'extension du parking paysager.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet n'engendrera pas de trafic supplémentaire mais entraînera un report partiel de trafic entre le chemin de Champvillard et la rue de Boutan. Toutefois, compte tenu des trafics en jeu, l'impact est faible : - desserte du pôle sportif : trafic 2018 de 410 véhicules / sens en moyenne soit 95 véhicules/heure/sens à l'heure de pointe. - rue de Boutan : trafic 2018 de 785 véhicules / sens en moyenne soit 175 véhicules/heure/sens à l'heure de pointe.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Si un éclairage public est mis en œuvre dans le cadre du projet, le type de matériel utilisé sera adapté afin de ne pas engendrer de nuisance sur l'environnement (technologie Led, capteurs ...).
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les aménagements paysagers mis en œuvre dans le cadre du projet, principalement au niveau du parking, seront réfléchis de manière à intégrer l'aménagement dans son environnement proche par la plantation de végétaux adaptés à l'environnement notamment.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet impacte environ 5500m ² d'espaces agricoles dans le cadre de l'extension du parking paysager.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard du formulaire rempli, nous estimons que le projet devrait être dispensé d'une étude d'impact.

En effet, le projet, dont le principal objectif est une sécurisation des déplacements, favorisera les modes actifs en permettant le maillage des infrastructures existantes. Par ailleurs, s'agissant de l'impact sur les parcelles agricoles, il reste limité au regard de la sensibilité du milieu qui ne présente que peu d'enjeu tant faunistique que floristique. La connaissance des espèces en présence, par le biais du diagnostic préalable réalisé permettra de plus d'adapter les essences mises en place notamment sur la parking.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
annexe 7 : compte-rendu des investigations faunistiques et floristiques préliminaires effectuées sur le site d'étude (EODD / ECOTOPE - mars avril 2018)

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Lyon

le, 25 mai 2018

Signature

DIRECTION MAITRISE D'OUVRAGE URBAINE
Espaces publics et infrastructures
Chef de service
Cécile SACCO



Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

www.pearson.com
ISBN 978-0-13-047354-2
© 2013 Pearson Education, Inc.
All rights reserved.